**Stage FO : Discriminations**

**Du 22 au 26 novembre 2021**

Responsables enseignantes : Laetitia Driguez et Flora Duffaud (ISST – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Responsable syndical : Gabriel Thoison (FO)

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Lundi 22 novembre** | **Mardi 23 novembre** | **Mercredi 24 novembre** | **Jeudi 25 novembre** | **Vendredi 26 novembre** |
| 9h  Accueil et présentation du stage  10h30  L’interdiction des discriminations au travail – évolution historique  *Laetitia Driguez*  ISST -Univ. Paris 1 | 9h  La notion de discrimination en droit du travail  *Laetitia Driguez*  ISST -Univ. Paris 1 | 9h  Focus sur deux motifs de discriminations :  l’état de santé  *et*  les activités syndicales  *Flora Duffaud*  ISST- Univ. Paris 1 | 9 h00  Preuve et sanction des discriminations  *Flora Duffaud*  ISST- Univ. Paris 1 | 9h -10h30  Restitution des synthèses  10h30  Intervention de Béatrice Clicq  Secrétaire Confédérale FO |
| 14h  Les discriminations. Une approche sociologique  *Antonella Corsani*  ISST -Univ. Paris 1  17h00 -17h30  Synthèse | 14h  Travaux de groupe  Cas pratiques  *Laetitia Driguez et Flora Duffaud*  ISST -Univ. Paris 1  17h00 -17h30  Synthèse | 14h  Le rôle du Défenseur des droits en matière de lutte contre les discriminations  Pamela Tomczak et Olivia Reulier  Défenseur des droits  17h00 -17h30  Synthèse | 14h  Techniques de mesure des discriminations et techniques de sélection.  Quels outils pour négocier sur la diversité dans l’entreprise ?  Un membre de l’Observatoire des discriminations  Université Paris 1  17h00 -17h30 : Synthèse | 14h  Bilan du stage  *Laetitia Driguez et*  *Flora Duffaud (ISST)*  *Gabriel Thoison (FO)* |

**PRESENTATION DU STAGE**

**Public** : Ce stage s’adresse à des militants syndicaux titulaires de mandats en entreprise, qu’ils soient délégués syndicaux, représentants de section syndicale, élus au CSE ou représentants de proximité. Certains des stagiaires cumulent l’une de ces fonctions avec un mandat de conseiller prud’hommes ou bien exercent des fonctions de défenseur syndical ou de conseiller du salarié. La majorité interviennent dans le secteur privé.

**Objectifs du stage** : La formation a pour objectif de sensibiliser les participants au risque discriminatoire en entreprise. Les modules juridiques prépondérants sont destinés à permettre aux participants d’identifier avec rigueur les pratiques de discriminations au sein des entreprises, à les distinguer des manquements – non discriminatoires - à l’égalité de traitement. Les interventions en sociologie et en sciences de gestion permettront d’interroger de façon plus globale le problème des discriminations en France et visent à attirer l’attention des stagiaires sur les pratiques d’entreprises vectrices de discriminations, en particulier au stade du recrutement. Il s’agira aussi de réfléchir aux moyens de l’action syndicale : quels moyens d’information ? quels outils de mesure des discriminations/ quels outils de mesure de la diversité ? Que faut-il faire de la négociation sur la diversité.

**Description** **du contenu** :

- des cours de droit sur la notion de discrimination, l’examen plus précis de motifs discriminatoires, le régime de la preuve et des sanctions des discriminations

- une intervention juridique par deux représentants du Défenseur des Droits : présentation de l’institution et de ses fonctions pour combattre les discriminations

- une intervention sociologique qui abordera trois thèmes : 1/ Comment la question des discriminations s'est- elle imposée dans le débat public en France? 2/ La spécificité de l'approche sociologique des discriminations par rapport à l'approche juridique et à l'approche économique. 3/ Comment mesure-t-on, les discriminations? Présentation de trois méthodes avec exemples à l’ appui : déclarative, statistique, par testing. Seront également analysés l’intérêt et les limites de chacune de ces méthodes.

- une intervention en sciences de gestion posera aux stagiaires la question de l’information sur les techniques de sélection et abordera le sujet des algorithmes utilisés à cet effet.

**Pédagogie** : le stage alternera interventions théoriques et pratiques. Un questionnaire sera remis en amont aux stagiaires afin qu’ils préparent l’intervention sur les techniques de sélection par un travail pratique sur leur entreprise. Des travaux de groupes viseront à vérifier la bonne compréhension des principaux points de droit. Un travail de synthèse sera proposé chaque soir avec restitution le vendredi matin pour un retour collectif sur les points abordés dans la semaine.

**A l’attention des futurs stagiaires** :

Afin de nourrir les échanges qui auront lieu jeudi après-midi, il est demandé à chacun de réfléchir aux pratiques en vigueur dans son entreprise en préparant les réponses aux questions suivantes :

1. Pour les élus auCSE, êtes-vous informé des techniques de recrutement ? De quelle nature sont les informations que vous recevez sur le sujet ?

2) Pour tous : avez-vous connaissance des modalités de recrutement dans votre entreprise ?

3) Pour tous, la question de la "diversité" ou de la lutte contre les discriminations a-t-elle fait l'objet de discussion ou de négociation collective ?